

Rapport de la sous-commission du budget 2013

Dicastère de M. Laurent Kurth

Composition de la sous-commission

Pascale Gazareth (POP)
Théo Huguenin-Elie (PS)
Hughes Chantraine (UDC), rapporteur

La sous-commission s'est réunie le jeudi 27 septembre de 07h30 à 12h00, en présence de Messieurs Laurent Kurth, directeur du dicastère et Etienne Bourqui, administrateur.

Puis, dans l'ordre de présentation des services :

- Monsieur Denis Clerc, architecte communal
- Monsieur Yannick Stauffer, chargé de promotion immobilière et commerciale au service économique, ainsi que pour la gérance communale, les domaines, les bâtiments, les parkings

Discussion générale

Dans un premier temps, Monsieur Laurent Kurth nous dresse un aperçu de l'organisation de son dicastère. Il en présente les différents services et les collaborateurs responsables. Il fait état de considérations générales sur le budget 2013.

755 Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE)

En présence de Messieurs Bourqui et Clerc.

Le chef du dicastère rappelle que ce service résulte de la fusion de quatre services initialement séparés (urbanisme, permis de construire, hygiène et environnement, énergie), et est organisé aujourd'hui autour des quatre pôles d'activités du SUE : le patrimoine, la planification, les constructions et l'administration/finances.

Le patrimoine gère la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la ville, en particulier, tout ce qui concerne le site UNESCO, le conseil aux propriétaires et la gestion de la fondation pour la préservation du patrimoine. Les rénovations des œuvres de Charles L'Eplattenier (crématoire) sont au programme des prochaines années.

De plus, un nouvel architecte en charge, à temps partiel, du patrimoine, en remplacement de l'architecte actuel, (qui va entièrement consacrer son temps auprès de la Ville à diriger le service des affaires régionales et des relations extérieures – SARRE), sera engagé pour valoriser le patrimoine privé.

La planification s'occupe principalement de toutes les procédures d'aménagement du territoire, des plans directeurs en matière d'énergie, de mobilité et des plans de quartiers et plans spéciaux. Elle est composée, outre son responsable, d'un aménagiste urbain et d'une dessinatrice.

L'urbanisme nécessite un renforcement à l'octroi des permis de construire, dont la responsable est surchargée. En plus d'un poste nouveau à 80%, dès février 2013, elle prendra la responsabilité des inspecteurs de la police du feu et de ceux des constructions. Cette restructuration permettra de mieux contrôler toute la procédure d'octroi de permis, de dégager du temps pour rendre plus accessible au public la pratique du service et d'atteindre les objectifs fixés par la nouvelle loi cantonale et l'introduction de SATAC.

Cette partie du SUE est également en charge de gros dossiers portant, entre autres, sur l'harmonisation des procédures et de la terminologie en matière de constructions (AIHC, prévu pour entrer en fonction en 2018), sur la révision du PRAC, ou sur celle du plan de site.

3011100 Les Commissaires posent des questions concernant les augmentations de dotation en personnel, trouvant des explications dans le transfert d'activités de l'architecte du patrimoine, du SUE vers le SARRE (- 35% au SUE et + 25% au SARRE), le renforcement aux permis de construire et l'engagement d'un architecte du patrimoine à 60%.

3161000 En outre, ils s'étonnent du montant pour location, de CHF 55'000.-, dont la signification se trouve dans le besoin qu'a le SUE à regrouper ses collaborateurs, actuellement répartis sur plusieurs sites, péjorant d'autant l'efficacité du service.

3311000 Les Commissaires abordent également la question des amortissements au patrimoine administratif, en forte augmentation, mais dont le montant pourrait s'avérer moins élevé en raison des retards pris dans la réalisation de certains investissements et dont une correction a été incluse dans le centre financier 600 (Finances) avec une recette "fictive" au 3311100 de CHF 1'270'000.- pour l'ensemble des services de la Ville.

122 Service économique (SEco)

En présence de Messieurs Bourqui et Stauffer.

Pas de grande remarque sur ce service, sinon une dépense nouvelle de CHF 12'000.- au 3111000 pour achat de matériel et de mobilier, comptabilisée jusqu'ici aux Travaux publics, et correspondant au remplacement des plaques portant les noms des rues et les numéros des immeubles.

125 Service des affaires régionales et des relations extérieures (SARRE)

En présence de Monsieur Bourqui.

3180700 Les frais d'études sont des participations de la Ville à des études transrégionales menées par les institutions avec lesquelles le SARRE travaille : le Réseau des villes de l'Arc jurassien, l'Association pour le Parc Naturel Régional du Doubs, la Région capitale suisse.

4360100 Les recettes sont le reflet de la participation de ces institutions et d'autres partenaires à des études ou travaux menés par le SARRE.

150 Transports

En présence de Monsieur Bourqui.

3654000 La subvention initialement prévue pour les vélos et scooters électriques sera limitée, dès 2013, aux seuls scooters à raison de 10 % de la valeur d'acquisition, mais au maximum CHF 500.-. En effet, la subvention pour les vélos électriques n'a plus sa vocation initiale d'incitation, ce marché étant aujourd'hui bien développé.

770 Service géomatique

En présence de Monsieur Bourqui.

Ce service est en constante augmentation d'activités et voit l'un de ses collaborateurs engagé dans une formation de longue durée. Il nécessite une dotation supplémentaire, fixée à 80% dès l'automne 2013. Le renforcement interviendra en trois temps : engagement d'une stagiaire jusqu'en automne 2013, engagement nouveau compensé par une réduction de temps de travail pour formation dès l'automne 2013, puis retour de formation de l'ingénieur en géomatique dès mi-2014.

3011100 Traitement du personnel, seul un demi-poste supplémentaire environ apparaît du fait de la transition progressive sur trois temps.

Du matériel de géo-localisation a été acquis pour ce service, sur la base de celui utilisé par Vitéos, au travers d'un crédit spécial comptabilisé au service informatique communal (123). Il implique désormais une charge sous 3311000 Amortissements au patrimoine administratif.

210 Gérance – secrétariat

En présence de Messieurs Bourqui et Stauffer.

Historiquement un service de gestion courante, en cours de restructuration. Il y est maintenant différencié la gestion technique (entretien des bâtiments) et l'activité locative. Le programme d'investissements sera à l'avenir autofinancé. Y est comptabilisé comme ressources tout ce qui participe au financement des objets sur lesquels on investit, soit, l'augmentation de recettes, la diminution de charges, le bénéfice sur la vente, etc.

Au départ de la restructuration, deux personnes responsables étaient prévues, un responsable technique et un gérant. Si le premier a donné et trouvé toutes les satisfactions attendues, le second a terminé son mandat à fin septembre. Une mise au concours, qui est en cours, a été organisée pour son remplacement.

Dans le cadre de cette restructuration, il a été prévu que les gros chantiers soient dorénavant confiés au service d'architecture et des bâtiments (SAB). Cette collaboration est dans une phase de test.

Actuellement, une modernisation des méthodes de travail a été entreprise et doit être poursuivie sur plusieurs années. Des outils de gestion ont été instaurés : analyse précise du parc immobilier communal, état des vacants, taux de remplissage et taux de mutation, le tout, immeuble par immeuble. Ce tableau de bord montre que le rendement du portefeuille immobilier est bon.

Concernant l'entretien du parc immobilier de la Ville, le dossier est lourd au vu des retards pris dans les travaux depuis des années. Ce qui se traduit par une augmentation du poste 3142400. Il n'est pas impossible que des immeubles de peu d'intérêts stratégiques soient vendus pour aider à assumer cette charge conséquente.

Un programme de transformation des trois pièces en appartements de cinq et six pièces est en cours. Il s'agit cependant de veiller à la rentabilité de telles transformations et de suivre l'évolution de la demande : les trois pièces répondent aux besoins liés au nombre important de divorces.

Un rapport circonstancié sera présenté au Conseil général en octobre prochain.

212 Parkings

En présence de Messieurs Bourqui et Stauffer.

Actuellement, les parkings coûtent à la Ville plutôt que de lui rapporter. Cela est dû à une charge d'intérêts et d'amortissement importante. Celle-ci diminuera progressivement, laissant place à un excédent de recettes intéressant.

3147000 et 4235200 Objets vacants, correspondent aux places de stationnement "en box privé" encore libres dans le parking sous la halle Volta. Une clause malheureuse dans les contrats de bail en explique la situation. Pour la partie libre accès, la fréquentation basse, et donc les recettes faibles, sont directement liées au refus populaire de la zone bleue généralisée.

213 Bâtiments d'utilité mixte

En présence de Messieurs Bourqui et Stauffer.

Pas de grandes questions sur le sujet, ce centre financier porte sur les Abattoirs, la Maison du Peuple, l'Usine électrique et Polyexpo. Ce dernier pourrait être en faillite virtuelle d'ici trois ans si rien n'est entrepris. Le Conseil communal en a repris la présidence de façon à préparer les décisions politiques à venir.

3658900 Locations gratuites, les Commissaires relèvent le niveau élevé de ce poste. Le Conseil communal accorde facilement des gratuités ou réductions de prix de location, dont une part constitue un abandon de recettes, et une autre l'ouverture à des locations qui n'auraient pas lieu sans ces réductions. Des critères ont été établis et seront plus scrupuleusement suivis à l'avenir.

240 Domaines

En présence de Messieurs Bourqui et Stauffer.

Les Commissaires sont déçus du rendement si faible de l'exploitation du vignoble. Il apparaît néanmoins que ce rendement est moins mauvais qu'il n'apparaît : une bonne partie des recettes de la vente du vin de la Ville est dévolue au financement de la Fête de mai. Ce montant est estimé à environs CHF 30'000.-. D'autre part, les vins d'honneurs que la Ville offre sont puisés dans le stock et coûtent ainsi moins que si du vin devait être acheté. Quoi qu'il en soit, de l'avis des Commissaires, le rendement devrait être amélioré.

Un-e Commissaire pense, en outre, que l'exploitation forestière, au centre financier 205, pourrait être intégrée au 240 Domaines. Cette idée sera examinée avec l'autre dicastère concerné.

Le rapporteur
Hughes Chantraine